



Finnois

Licence LLCER

2024-2025

Brochure non contractuelle, à jour au 11 juin 2024.
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



Sommaire

Présentation générale.....	3
Le finnois.....	3
Son enseignement à l'Inalco.....	3
L'équipe enseignante.....	4
Informations pratiques	4
Lieu d'enseignement	4
Inscription administrative	4
Inscription pédagogique	4
Secrétariat pédagogique	5
Autres liens utiles	5
Calendrier universitaire	5
Présentation du cursus	5
Objectifs pédagogiques.....	5
Principes généraux de la scolarité	6
Contrôle des connaissances.....	6
Organisation de la L1	8
Les parcours possibles en L2-L3	8
• Parcours régional Europe.....	8
• Parcours thématiques et disciplinaires.....	8
• Parcours professionnalisant (accès sur dossier)	9
Mobilités à l'étranger	9
Mobilités Erasmus+	9
Cours d'été en Finlande	9
Aide au voyage de l'INALCO	9
Liste des enseignements.....	10
Descriptifs des enseignements.....	16

Présentation générale

Le finnois

Le finnois (*suomi*) est parlé principalement en Finlande où il est la langue maternelle de la majorité de la population. Il a également un statut officiel de langue minoritaire en Suède.

Avec environ 5 millions de locuteurs, le finnois est la seconde langue finno-ougrienne après le hongrois. Il appartient au même sous-groupe fennique que l'estonien et d'autres langues de plus petites communautés en Lettonie (live) et en Russie (carélien, ingrien, vepse, vote).

Le finnois emploie l'alphabet latin. Il devient langue écrite avec la Réforme au XVI^e siècle. Mikael Agricola, évêque de Turku, publie à partir de 1543 divers ouvrages de caractère religieux, notamment sa traduction du Nouveau Testament.

Dès le début du XIX^e siècle, sous l'influence du romantisme national, la découverte d'une riche tradition orale proprement finnoise donne le coup d'envoi d'une prise de conscience identitaire, renforcée par la publication de l'épopée *Kalevala* en 1835. Elle aboutit à la reconnaissance du finnois comme langue officielle à égalité avec le suédois dans le Grand-Duché autonome de Finlande.

La Finlande, indépendante depuis 1917, est connue aujourd'hui pour la vitalité de sa littérature qui offre une grande diversité tant de registres d'expression que de thématiques (livres pour enfants, polars, bandes dessinées, littérature de fantaisie, poésie, etc.), sa culture de musique classique mais aussi hard-rock, son système éducatif parmi les plus performants du monde et ses traditions du bien-être avec le sauna.

Son enseignement à l'Inalco

L'Inalco propose une formation complète en langue et civilisation finnoises.

Selon les besoins et les objectifs des étudiants, les cours de finnois à l'Inalco peuvent s'intégrer dans deux types de cursus conduisant à des diplômes différents : **diplômes nationaux** (licence et master) ou **diplômes d'établissement** (sur 4 niveaux).

Les étudiants inscrits en licence ou en master dans un autre établissement peuvent suivre des cours de finnois en **mineure** (jusqu'à 12 crédits ECTS). Les cours sont également accessibles dans le cadre du **Passeport Langues O'**, une formation non diplômante permettant aux bacheliers de valider jusqu'à 8 cours dans l'année universitaire. Cette formation est ouverte aussi aux non-bacheliers, mais sans possibilité de validation.

La présente brochure décrit la licence LLCER (« Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales ») de finnois. Pour les diplômes d'établissement, consulter la brochure spécifique disponible sur le site Internet de l'Inalco (page « [Diplômes d'établissement - Brochures](#) »).

L'équipe enseignante

Madame Outi DUVALLON, professeur des universités, linguistique finnoise, responsable pédagogique des études finnoises, outi.duvallon[at]inalco.fr

Madame Eva TOULOUZE, professeur des universités, études finno-ougriennes, eva.toulouze[at]inalco.fr

Madame Heini KAALAMO, lectrice, langue et culture finnoises, heinielina.kaalamo[at]inalco.fr

Monsieur Martin CARAYOL, chargé de cours, littérature finlandaise.

Informations pratiques

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco)

65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Tél. +33 (0)1 81 70 10 00

<https://www.inalco.fr/>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

Inscription administrative

L'accès en 1^{re} année de licence se fait via la plateforme [Parcoursup](#).

Des inscriptions directes aux niveaux L2 et L3 sont également possibles sous conditions via Ecandidate.

Les modalités et le calendrier des inscriptions sont consultables à l'adresse ci-dessous :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-administratives>

Les demandes de dérogation pour une inscription hors Parcoursup ou hors délai sont à adresser au responsable pédagogique des études finnoises.

Étudiants internationaux : <https://www.inalco.fr/candidater-un-cursus-diplomant>

Inscription pédagogique

Obligatoire pour assister aux cours et se présenter aux examens, l'inscription pédagogique consiste à déclarer les cours que vous comptez suivre (même s'ils sont obligatoires). Elle se fait en ligne une fois l'inscription administrative validée. Voir la procédure détaillée sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/inscriptions-pedagogiques>

Attention : Pour certains choix d'enseignements, notamment les EC/enseignements d'ouverture d'UE4 de L2 et L3, l'inscription pédagogique peut être complétée sur place, auprès du secrétariat pédagogique.

L'inscription dans le parcours « Licence + » en L1 (UE4), notamment pour les étudiants admis en catégorie « oui-si » sur Parcoursup, se fait en ligne. Pour toute question, les étudiants sont invités à s'adresser au secrétariat pédagogique Licence+ du bureau 3.24.

Pour en savoir plus sur l'inscription en parcours Licence+ pour les L1 qui bénéficieront des dispositifs d'accompagnement individuel, de formation et de soutien personnalisé, complémentaires du cursus de licence et destinés à favoriser la réussite des étudiants, veuillez vous reporter à la page dédiée :

<https://www.inalco.fr/licences-llcer-parcours-de-reussite-amenages>

Secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

Secrétaire pédagogique : Mme Vérika JAKIMOV, bureau 3.41B

Tél. 01 81 70 11 31

secretariat.europe@inalco.fr

Pour prendre rendez-vous :

https://rdv.inalco.fr/modules/rdv_verika_jakimov/student_connexion.php?id_dept=13

Autres liens utiles

- Section de finnois : <https://www.inalco.fr/langues/finnois>
- Brochures pédagogiques du département Europe : <https://www.inalco.fr/europe>
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens : <https://www.inalco.fr/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (L'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <https://www.inalco.fr/bourses-et-aides-sociales>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire : <https://www.inalco.fr/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée : <https://www.inalco.fr/actualites/rentree-2023>

Présentation du cursus

La licence LLCER de finnois, avec ses trois parcours différents, s'adresse aussi bien aux personnes à la recherche d'une formation initiale principale qu'à celles désireuses de compléter une autre formation suivie antérieurement ou en parallèle.

Le cursus est conçu pour les grands débutants. Aucune connaissance préalable de la langue n'est requise. Les personnes ayant déjà une certaine connaissance du finnois peuvent contacter la responsable du cursus pour d'éventuels aménagements.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de la formation sont d'une part :

- de doter les étudiants d'une compétence linguistique directement utilisable pour la communication orale et écrite en finnois et pour l'exploitation et la traduction de tous types de documents et textes rédigés dans cette langue (niveau de compétence visé : A2.2-B1.1 en fin de 1^{re} année, B1.1-B1.2 en fin de 2^e année et B1.2-B2.2 en fin de 3^e année) ;
- de fournir une connaissance générale de l'histoire, de la culture et de la société finlandaise, permettant l'accès aux références culturelles et aux codes sociaux et communicationnels en vigueur dans le pays, condition préalable pour entretenir des relations ou travailler avec des locuteurs finnophones ;

et d'autre part, selon le parcours choisi en 2^e année de licence :

- d'insérer ces connaissances linguistiques et culturelles dans leur cadre régional européen et de les relier aux grandes problématiques du monde contemporain ainsi qu'aux compétences disciplinaires fondamentales permettant la poursuite d'études en master à l'Inalco ou dans un autre établissement – **parcours régional européen, parcours thématiques et disciplinaires** ;
- d'aborder, en plus de l'étude du finnois et de la civilisation finlandaise, une discipline (commerce international, communication et formations interculturelles, didactique des langues, relations internationales, traitement automatique des langues) dans une perspective appliquée – **parcours professionnalisant**.

Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco (voir ci-dessous).

- Le cursus de licence est réparti sur **trois années** (L1, L2, L3).
- L'année est divisée en **deux semestres**, comprenant chacun 13 semaines de cours.
- Les enseignements sont organisés en **éléments constitutifs (EC)**, regroupés en **unités d'enseignement (UE)**. Un EC correspond à un cours semestriel, identifié par un intitulé et un code alphanumérique. Le code de chaque EC commence par trois lettres indiquant la langue ou le parcours (par exemple FIN pour le finnois, ECO pour les cours régionaux sur l'Europe), suivies d'une lettre indiquant si le cours a lieu au premier semestre (A) ou au second (B), puis d'un chiffre qui indique le niveau à partir duquel cet EC peut être choisi. Une UE est un bloc qui regroupe plusieurs EC et possède également un code spécifique.
- Chaque EC ou UE validé donne droit à un certain nombre de crédits européens, dits **ECTS** (European Credit Transfer System). Une fois obtenus, ces crédits sont acquis sans limitation de durée.
- Des **passerelles** sont possibles entre la licence et les diplômes d'établissement. Les EC validés dans le cadre des UE1 et UE2 de la licence peuvent en effet être incorporés ultérieurement dans un diplôme d'établissement, et inversement.
- Chaque semestre représente 30 crédits ECTS. **Pour obtenir la licence, il faut donc valider 180 crédits ECTS.**
- Tout **enregistrement de cours** est formellement soumis à l'autorisation préalable de l'enseignant responsable. Le cas échéant, il est strictement interdit d'en faire un usage autre que personnel.

Contrôle des connaissances

- Le contrôle des connaissances se fait par défaut en **contrôle continu** et l'**assiduité aux cours** est de rigueur (pas plus de 3 absences injustifiées au cours du semestre).
- L'étudiant peut cependant faire une demande de **dispense d'assiduité aux cours** et de dérogation au contrôle continu, dûment motivée, et accompagnée de justificatifs. Un formulaire, disponible sur le site, doit être imprimé et la demande doit être remplie avant la date indiquée sur ledit formulaire. Si la dispense est accordée, l'enseignement sera validé en **contrôle terminal** (un examen en fin de semestre pour chaque EC). **Cette demande s'effectue après la rentrée, lors de l'inscription pédagogique obligatoire** auprès du secrétariat.

ATTENTION : À la différence des formations à distance, spécifiquement conçues et annoncées comme telles, la dispense d'assiduité n'implique pas que des supports de cours

soient fournis automatiquement par les enseignants via Moodle. Les étudiants en dispense d'assiduité doivent prendre contact avec l'enseignant de chaque cours dès le début du semestre pour se signaler et voir avec lui et/ou d'autres étudiants comment récupérer des supports de cours.

Rappel : Il n'est pas possible de changer de régime d'inscription (contrôle continu ou contrôle terminal) en cours de semestre (sauf dérogation).

- Une session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre. Les étudiants ayant validé le contrôle continu intégral (CCI) ne passent pas l'examen terminal du semestre, à la différence du contrôle continu classique.

- Les étudiants ayant échoué au contrôle continu ou à la première session d'examens peuvent se présenter à la **session de rattrapage** organisée pour les deux semestres à la fin de l'année universitaire.

- Modalités de validation et de compensation :

- Les notes obtenues aux EC d'une même UE **se compensent** entre elles.
- Une UE est validée si la moyenne des notes des EC qui la composent est supérieure ou égale à 10.
- Il y a également compensation entre les notes des UE d'un même semestre, sous réserve d'avoir obtenu la note minimale de 8 à chacune des UE.
- De même, il y a compensation entre les deux semestres d'une même année, à condition que la moyenne de chaque semestre soit supérieure ou égale à 8. Les étudiants qui n'ont pas validé leur semestre peuvent se présenter au rattrapage.
- Il n'y a pas de compensation entre années.
- En cas d'absence injustifiée à une épreuve, aucune moyenne ne peut être calculée pour l'UE correspondante ni pour le semestre, et les règles de compensation ne peuvent pas s'appliquer. L'étudiant est alors défaillant.

- Les modalités détaillées du contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/reglements-et-chartes-etudiantes>

- **Lexique du relevé de notes**

ABI : Absence injustifiée

ABJ : Absence justifiée

ADM : Admis

AJ : Ajourné

DEF : Défaillant (la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves)

AJAC : Ajourné autorisé à continuer

Pour un passage conditionnel (AJAC) en deuxième année de licence, les deux conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé un semestre de première année
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de première année non validé.

Pour un passage conditionnel (AJAC) en troisième année de licence, les trois conditions suivantes sont cumulatives. Il faut :

- avoir validé la première année
- avoir validé un semestre de deuxième année
- avoir obtenu une moyenne minimum de 8 sur 20 au semestre de deuxième année non validé.

Organisation de la L1

En L1, chaque semestre comporte au minimum 3 UE.

L'**UE1** regroupe tous les enseignements de langue.

L'**UE2** comprend des enseignements de civilisation portant sur le pays ou sur son environnement régional proche.

L'**UE3** comprend un cours obligatoire de méthodologie et permet également de suivre des enseignements de civilisation ou de s'initier à une autre langue de l'Inalco.

L'**UE4** de L1, présente uniquement dans le parcours L1+, comprend un module de personnalisation du parcours de formation, un module de formation et un module de soutien personnalisé (voir la [brochure spécifique au parcours « Licence + »](#)).

Les parcours possibles en L2-L3

En deuxième année (L2), l'étudiant poursuit l'étude de la langue et de la civilisation choisies (**UE1** et **UE2**).

Il détermine aussi l'orientation qu'il veut donner à sa licence en optant pour l'un des quatre parcours proposés (**UE3** et **UE4**) : parcours régional Europe, parcours thématique et disciplinaire ou parcours professionnalisant.

• Parcours régional Europe :

L'**UE3** comprend 1 EC (3 ECTS) par semestre en L2 et 3 EC (9 ECTS) par semestre en L3. Les étudiants en parcours régional choisissent leurs enseignements d'UE3 dans l'offre du Département Europe (voir p. 12-15). Il s'agit d'enseignements régionaux de civilisation ou d'enseignements d'initiation à une autre langue.

L'**UE4** comprend 2 EC (6 ECTS) par semestre aussi bien en L2 qu'en L3. Ces EC peuvent être choisis dans la liste des cours de civilisation régionale proposés par le Département Europe ou dans la liste des cours thématiques et disciplinaires. Les cours thématiques et disciplinaires portent sur une discipline des sciences humaines ou sur une thématique traitée selon une approche pluridisciplinaire et transrégionale (voir ci-dessous).

Les étudiants en parcours régional sont libres de choisir les cours d'UE3 et d'UE4 qui leur conviennent, en fonction de leurs projets personnels et de leurs centres d'intérêt.

• Parcours thématiques et disciplinaires :

L'**UE3** est identique à celle du parcours régional.

En **UE4**, l'étudiant choisit l'un des 12 parcours thématiques et disciplinaires proposés et suit les enseignements obligatoires qu'il comporte. Les parcours proposés sont les suivants :

- Anthropologie (ANT),
- Arts du monde (ART)
- Enjeux politiques mondiaux (ENJ),
- Environnement (ENV),
- *Ethnomédecine (ETH) – Parcours suspendu en 2024-2025*
- Genres et sexualités dans le monde (GSM),
- Histoire connectée du monde (HCM),
- Linguistique (LGE),
- Littératures, arts et traduction (LIT),
- Oralité (ORA),
- Philosophies d'ailleurs (PHI),
- Religion (REL),
- Violence, migrations, mémoire (VMM).

En fonction de ses projets ou de ses centres d'intérêt, l'étudiant peut aussi choisir des enseignements proposés dans différents parcours et composer ainsi un programme personnalisé.

Pour en savoir plus, consultez la brochure des parcours sur le site Internet de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/formations/licences-l1cer-parcours-thematiques-et-disciplinaires>

• Parcours professionnalisant (accès sur dossier) :

L'**UE3** et l'**UE4** sont remplacées par des enseignements spécifiques à l'une des 5 filières professionnalisantes sélectives, à hauteur de 9 ECTS par semestre en L2 et de 15 ECTS par semestre en L3. Les filières professionnalisantes sont les suivantes :

- Commerce international (CI)
- Communication et formations interculturelles (CFI)
- Didactique des langues (DDL)
- Relations internationales (RI)
- Traitement automatique des langues (TAL).

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée sur le site internet de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/formations/licence-l1cer-parcours-professionnalisant>

Mobilités à l'étranger

Mobilités Erasmus+

L'Inalco a conclu un accord Erasmus+ avec l'Université de Helsinki (Finlande). Les étudiants inscrits en licence (à partir de la L2) ont la possibilité de déposer leur candidature pour effectuer un ou deux semestres d'études dans cet établissement, en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne. Voir les détails sur le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/mobilites-erasmus>

Cours d'été en Finlande

L'Agence nationale finlandaise pour l'éducation (EDUFI) organise chaque été des cours intensifs de langue et de culture finnoises, destinés aux personnes qui étudient le finnois dans des universités à l'extérieur de la Finlande. Pour plus de renseignements :

<https://www.oph.fi/en/development/summer-courses-finnish-language-and-culture-finland>

Aide au voyage de l'Inalco

Dès la première année d'étude dans un cursus diplômant, les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au voyage de l'Inalco, en vue d'effectuer un séjour de perfectionnement linguistique ou d'études dans le pays pendant les vacances universitaires d'été. Cette aide couvre une partie du billet d'avion. Pour plus de renseignements, consulter le site de l'Inalco :

<https://www.inalco.fr/aide-au-voyage>

Liste des enseignements

Licence 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 1		30	
UE1 – Langue		15	7 h
FINA110a	Grammaire finnoise 1 (O. Duvallon)	4	1,5 h
FINA110b	Textes finnois 1 (O. Duvallon)	3	1,5 h
FINA110c	Pratique du finnois 1 (H. Kaalamo)	6	3 h
FINA110d	Travail en laboratoire de langue 1 (H. Kaalamo)	2	1 h
UE2 – Civilisation		3	1 h
FINA120a	Finlande contemporaine 1 (H. Kaalamo)	3	1 h
UE3 - Enseignements régionaux		12	
ECO130a	Méthodologie : approches pluridisciplinaires de l'Europe 1 (collectif)	3	1,5 h
<p>+ 3 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignements de civilisation européenne : <ul style="list-style-type: none"> ECO130b Sociétés et systèmes politiques comparés des États baltes 1 ECO130i Géographie des pays de l'espace baltique ECO130j Histoire de la région baltique jusqu'au XVIII^e siècle ECO130g Cinémas d'Europe centrale 1 ECO130k Introduction à l'Europe médiane après 1989 1 ECO130l Introduction aux études finno-ougriennes 1 • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voir la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'Inalco (grammaire et/ou exercices de grammaire) : 2 EC par semestre au maximum, éventuellement de langues différentes. <p>Le cours suivant est recommandé aux étudiants de finnois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OUDA130a Initiation à la langue oudmourte 1 			

Licence 1		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 2		30	
UE1 – Langue		15	7 h
FINB110a	Grammaire finnoise 2 (O. Duvallon)	4	1,5 h
FINB110b	Textes finnois 2 (O. Duvallon)	3	1,5 h
FINB110c	Pratique du finnois 2 (H. Kaalamo)	6	3 h
FINB110d	Travail en laboratoire de langue 2 (H. Kaalamo)	2	1 h
UE2 – Civilisation		3	1 h
FINB120a	Finlande contemporaine 2 (H. Kaalamo)	3	1 h
UE3 - Enseignements régionaux		12	
ECOB130a	Méthodologie : approches pluridisciplinaires de l'Europe 2 (collectif) + 3 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Enseignements de civilisation européenne : <ul style="list-style-type: none"> ECOB130b Sociétés et systèmes politiques comparés des États baltes 2 ECOB130i Sécurité et risques dans l'espace baltique ECOB130j Histoire de l'Estonie et de la Lettonie depuis le XVIII^e siècle ECOB130g Cinémas d'Europe centrale 2 ECOB130k Introduction à l'Europe médiane après 1989 2 ECOB130l Introduction aux études finno-ougriennes 2 • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voir la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'Inalco (grammaire et/ou exercices de grammaire) : 2 EC au maximum correspondant aux EC suivis au premier semestre. Le cours suivant est recommandé aux étudiants de finnois : <ul style="list-style-type: none"> • OUIDB130a Initiation à la langue oudmourte 2 	3	1,5 h

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 3		30	
UE1 – Langue		15	6,5 h
FINA210a	Grammaire finnoise 3 (O. Duvallon)	6	2,5 h
FINA210b	Textes finnois 3 (E. Toulouze)	3	1 h
FINA210c	Pratique du finnois 3 (H. Kaalamo)	6	3 h
UE2 – Civilisation		6	3 h
FINA220a	Histoire de la Finlande 1 (H. Kaalamo)	3	1,5 h
FINA220b	Littérature finlandaise 1 (M. Carayol)	3	1,5 h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
<p>1 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignements de civilisation européenne : <ul style="list-style-type: none"> ECO230a Histoire des peuples entre Baltique et mer Noire au XIX^e siècle 1 ECO230f Introduction aux littératures d'Europe médiane ECO230g Ethnomusicologie de l'Europe centrale et orientale <p>ou enseignement régional proposé en S1 et non encore validé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voir la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'Inalco. 			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3 • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). 			

Licence 2		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
Semestre 4		30	
UE1 – Langue		15	6,5 h
FINB210a	Grammaire finnoise 4 (O. Duvallon)	6	2,5 h
FINB210b	Textes finnois 4 (E. Toulouze)	3	1 h
FINB210c	Pratique du finnois 4 (H. Kaalamo)	6	3 h
UE2 – Civilisation		6	3 h
FINB220a	Histoire de la Finlande 2 (H. Kaalamo)	3	1,5 h
FINB220b	Littérature finlandaise 2 (M. Carayol)	3	1,5 h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		3	
<p>1 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignements de civilisation européenne : <ul style="list-style-type: none"> ECOB230a Histoire des peuples entre Baltique et mer Noire au XIX^e siècle 2 ECOB230f Histoire des idées en Europe ECOB230g Histoire de la musique en Europe centrale et orientale <p>ou enseignement régional proposé en S2 et non encore validé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voir la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'Inalco (l'EC correspondant doit avoir été suivi au semestre précédent). 			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; s'il est choisi ce semestre, l'anglais ne pourra pas l'être en L3 ; les étudiants souhaitant suivre dans leur cursus à la fois des cours d'anglais et un parcours thématique et disciplinaire ont intérêt à choisir l'anglais en L2). 			

Licence 3		ECTS	Volume horaire hebdomadaire
		60	
Semestre 5		30	
UE1 – Langue		12	6,5 h
FINA310a	Grammaire finnoise 5 (O. Duvallon)	2,5	1,5 h
FINA310b	Variation régionale et sociale du finnois (H. Kaalamo)	2,5	1,5 h
FINA310c	Rédaction et traduction en finnois 1 (O. Duvallon)	2	1 h
FINA310d	Conversation en finnois 1 (H. Kaalamo)	2	1 h
FINA310e	Traduction du finnois 1 (E. Toulouze)	3	1,5 h
UE2 – Civilisation		3	1,5 h
FINA320a	Littérature finlandaise 3 (M. Carayol)	3	1,5 h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	
<p>3 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignements de civilisation européenne : <ul style="list-style-type: none"> ECO330d Le roman européen au XXe siècle 1 ECO330e L'Union européenne dans le monde ECO330f Histoire des peuples entre Baltique et mer Noire dans l'entre-deux-guerres ECO330j L'Europe centrale et les politiques européennes 1 <p>ou enseignements régionaux proposés en S1 et S3 et non encore validés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voir la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'Inalco : 2 EC au maximum, éventuellement de langues différentes. 			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). • Anglais (sous réserve des capacités d'accueil ; à condition qu'il n'ait pas déjà été validé en L2). 			

Licence 3		ECTS	Volume horaire hebdo- madaire
Semestre 6		30	
UE1 – Langue		12	6,5 h
FINB310a	Grammaire finnoise 6 (O. Duvallon)	2,5	1,5 h
FINB310b	Finnois des médias (H. Kaalamo)	2,5	1,5 h
FINB310c	Rédaction et traduction en finnois 2 (O. Duvallon)	2	1 h
FINB310d	Conversation en finnois 2 (H. Kaalamo)	2	1 h
FINB310e	Traduction du finnois 2 (E. Toulouze)	3	1,5 h
UE2 – Civilisation		3	1,5 h
FINB320a	Littérature finlandaise 4 (M. Carayol)	3	1,5 h
UE3 - Enseignements régionaux (parcours régional)		9	
<p>3 EC à choisir librement parmi les catégories d'enseignements suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignements de civilisation européenne : <ul style="list-style-type: none"> ECOB330d Le roman européen au XX^e siècle 2 ECOB330j L'Europe centrale et les politiques européennes 2 REIB330c Construction européenne : histoire et institutions ou enseignements régionaux proposés en S2 et S4 et non encore validés. • Autres enseignements sans prérequis de langue du département Europe, voir la brochure des cours sans prérequis du département. • Enseignements sans prérequis de langue d'un autre département ou d'un autre établissement, en lien avec la formation suivie à l'Inalco. • Initiation à une autre langue de l'Inalco : 2 EC au maximum, correspondant aux EC suivis au premier semestre. 			
UE4 - Enseignements libres (parcours régional)		6	
<p>2 EC à choisir librement parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les enseignements admis au titre de l'UE3, à condition qu'ils n'aient pas déjà été choisis en UE3. • Les enseignements proposés dans le cadre d'un parcours disciplinaire ou thématique (voir les brochures des parcours transversaux). 			

Descriptifs des enseignements

Licence 1

FINA110a - FINB110a : Grammaire finnoise 1 & 2 (O. Duvallon)

Système phonologique du finnois, morphologie nominale et verbale, structures syntaxiques de base, explications et exercices.

Modalités d'évaluation : Deux partiels écrits chaque semestre (contrôle continu) ou un examen écrit en fin de semestre (contrôle terminal).

FINA110b - FINB110b : Textes finnois 1 & 2 (O. Duvallon)

Étude de textes finnois de différents types, traduction en français, explications grammaticales, lexicales et discursives.

Modalités d'évaluation : Deux partiels écrits chaque semestre (contrôle continu) ou un examen écrit en fin de semestre (contrôle terminal).

FINA110c - FINB110c : Pratique du finnois 1 & 2 (H. Kaalamo)

Activation des compétences productives écrites et orales. L'objectif est de permettre à l'étudiant de se débrouiller dans des situations de communication de la vie quotidienne.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (par défaut) : Assiduité et participation active pendant le cours. Deux partiels oraux et écrits chaque semestre (à la mi-semestre et en fin de semestre).

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve écrite et orale à l'issue du semestre.

FINA110d - FINB110d : Travail en laboratoire de langue 1 & 2 (H. Kaalamo)

Exercices oraux en laboratoire de langue pour s'entraîner à la compréhension orale, à la prononciation et à la production orale.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral (par défaut) : Deux partiels oraux chaque semestre.

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve orale à l'issue du semestre.

FINA120a - FINB120a : Finlande contemporaine 1 & 2 (H. Kaalamo)

Ce cours vise à donner aux étudiants un aperçu général sur la société (S1) et la culture (S2) finlandaises.

S1 : population, symboles nationaux, géographie, nature, régions, système politique et relations internationales, modèle socio-économique, vie de travail, éducation, parité et égalité, environnement.

S2 : coutumes, traditions et vie quotidienne, cinéma, musique, design, architecture, gastronomie, vie religieuse, minorités.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (par défaut) : Participation active pendant le cours. Exposé et dossier pendant le semestre, épreuve écrite en fin de semestre.

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve écrite à l'issue du semestre.

Licence 2

FINA210a - FINB210a : Grammaire finnoise 3 & 4 (O. Duvallon)

Morphosyntaxe et sémantique des constructions verbales en finnois, théorie et exercices.

Modalités d'évaluation : Deux partiels écrits chaque semestre (contrôle continu) ou un examen écrit en fin de semestre (contrôle terminal).

FINA210b - FINB210b : Textes finnois 3 & 4 (E. Toulouze)

Lecture de textes finnois variés, traduction en français, explications grammaticales, lexicales et discursives.

Modalités d'évaluation : Deux partiels écrits chaque semestre (contrôle continu) ou un examen écrit en fin de semestre (contrôle terminal).

FINA210c - FINB210c : Pratique du finnois 3 & 4 (H. Kaalamo)

Activation des compétences productives écrites et orales au niveau intermédiaire. L'objectif est d'apprendre à maîtriser de manière autonome un lexique étendu, une variété de constructions grammaticales et d'expressions idiomatiques.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (par défaut) : Assiduité et participation active pendant le cours. Deux partiels oraux et écrits chaque semestre (à la mi-semestre et en fin de semestre).

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve écrite et orale à l'issue du semestre.

FINA220a - FINB220a : Histoire de la Finlande 1 & 2 (H. Kaalamo)

S1 : Étude des grandes lignes de l'histoire de la Finlande avant son indépendance, partant de la préhistoire et allant jusqu'aux périodes suédoise (1155-1809) et russe (1809-1917).

S2 : Étude des grandes lignes de l'histoire de la Finlande indépendante depuis 1917 : proclamation de l'indépendance, guerre civile, Seconde Guerre mondiale, reconstruction, urbanisation, politique de neutralité, adhésion à l'Union européenne en 1995.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (par défaut) : Travail écrit pendant le semestre, épreuve écrite en fin de semestre.

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve écrite à l'issue du semestre.

FINA220b - FINB220b : Littérature finlandaise 1 & 2 (M. Carayol)

Aspects de la littérature finlandaise du XIX^e siècle au début du XX^e siècle : *Kalevala* et *Kanteletar* ; le romantisme national (Runeberg, Topelius) ; réalisme et naturalisme (Kivi, Canth, Aho, Järnefelt) ; le symbolisme (Leino) ; la description du peuple dans les années 1900-1920 (Linnankoski, Sillanpää, Lehtonen) ; les nouvellistes féministes (Jotuni, Onerva, Kallas) ; la poésie moderniste (Södergran) ; le conte (Swan, Roine).

Modalités d'évaluation : exposé + contrôle final.

Licence 3

FINA310a - FINB310a : Grammaire finnoise 5 & 6 (O. Duvallon)

Types de phrases syntaxiques en finnois, variation de l'ordre des mots dans l'énoncé, structure des groupes nominaux, adjectivaux, adverbiaux et adpositionnels.

Modalités d'évaluation : Deux partiels écrits chaque semestre (contrôle continu) ou un examen écrit en fin de semestre (contrôle terminal).

FINA310b : Variation régionale et sociale du finnois (H. Kaalamo)

Étude de la variation régionale et sociale du finnois à partir d'extraits de productions écrites et orales. Analyse et compréhension des enjeux de la langue parlée et de différents registres de langue.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (par défaut) : Deux partiels écrits chaque semestre (à la mi-semestre et en fin de semestre).

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve écrite à l'issue du semestre.

FINB310b : Finnois des médias (H. Kaalamo)

Étude de textes médiatiques anciens et actuels : journaux, magazines, émissions de télévision, podcasts, réseaux sociaux. Aperçu sur le développement de la langue finnoise écrite. Analyse des genres journalistiques. Rhétorique, argumentation et analyse critique des médias.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu (par défaut) : Deux partiels écrits chaque semestre (à la mi-semestre et en fin de semestre).

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve écrite à l'issue du semestre.

FINA310c - FINB310c : Rédaction et traduction en finnois 1 & 2 (O. Duvallon)

Exercices de rédaction et traduction en finnois de différents types de textes.

Modalités d'évaluation : Un travail personnel écrit (rédaction ou traduction) à la mi-semestre et un devoir sur table en fin de semestre.

FINA310d - FINB310d : Conversation en finnois 1 & 2 (H. Kaalamo)

Activation des compétences orales au niveau d'utilisateur indépendant : stratégies de communication, expressions idiomatiques, argumentation et différents registres de langue. Thèmes abordés : culture, différences culturelles, stéréotypes, traditions, environnement et habitudes de consommation, relations avec les autres, valeurs, vie politique, actualité, avenir.

Modalités d'évaluation :

Contrôle continu intégral (par défaut) : Assiduité et participation active pendant le cours. Deux exposés oraux chaque semestre.

Contrôle terminal (dispense d'assiduité requise) : Épreuve orale à l'issue du semestre.

FINA310e - FINB310e : Traduction du finnois 1 & 2 (E. Toulouze)

Traduction en français de textes finnois littéraires ou documentaires de différents genres et domaines.

Modalités d'évaluation : contrôle continu intégral.

FINA320a - FINB320a : Littérature finlandaise 3 & 4 (M. Carayol)

Les changements de société dans la littérature, les récits de guerre (Haanpää, Linna, Meri), les grands romans historiques de Mika Waltari, littérature et engagement (Saarikoski, Salama, Tikkanen), la mosaïque postmoderne (Liksom, Hotakainen), l'histoire revisitée (Kjell Westö), les littératures de l'imaginaire (Krohn, Sinisalo, Jääskeläinen) et les principaux mouvements littéraires de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Modalités d'évaluation : exposé + contrôle final.

Photos : Julius Jansson / Unsplash, Sonia Leconte, Anna Lemarchand, Mauri Karlin / Unsplash.